



16ème législature

Question N° : 16343	De M. Vincent Ledoux (Renaissance - Nord)	Question écrite
Ministère interrogé > Europe et affaires étrangères		Ministère attributaire > Europe et affaires étrangères
Rubrique > politique extérieure	Tête d'analyse > Politisation des questions des droits de l'homme	Analyse > Politisation des questions des droits de l'homme.
Question publiée au JO le : 19/03/2024 Question retirée le : 11/06/2024 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Vincent Ledoux attire l'attention de M. le ministre de l'Europe et des affaires étrangères sur la tendance récurrente de la troisième commission de l'Organisation des Nations unies à la politisation des questions relatives aux droits de l'Homme. Une dérive dénoncée publiquement en son temps par l'ancien secrétaire général des Nations Unies Kofi Annan qui reconnaissait que la politisation des sessions et le caractère sélectif de ses travaux venaient effriter la crédibilité de la commission et ternir la réputation du système des Nations unies dans son ensemble. Admettant que des réformes fragmentaires ne suffiraient pas, ce dernier proposait en 2005 la création d'un conseil des droits de l'Homme. Dans son bilan sur la situation mondiale, le nouveau Haut-Commissaire de l'ONU aux droits de l'Homme s'inscrit dans cette politisation subjective en désignant comme principal défi l'adhésion en Europe et en Amérique du Nord à la théorie conspirationniste dite du Grand Remplacement qui selon lui, a « directement influencé » des auteurs d'actes violents. Par ailleurs, il a aussi dénoncé « la guerre anti- woke » qu'il considère comme « une guerre menée contre l'inclusion », estimant que « le multiculturalisme n'est pas une menace : (...) il nous est profondément bénéfique à tous ». Cette focalisation omet de traiter des génocides, de la condition des femmes dans plusieurs pays non occidentaux et de la violence policière répressive en Asie et en Afrique par exemple. Par leur manque d'objectivité et d'universalité, ces biais idéologiques continuent de décrédibiliser le haut-commissariat des droits de l'Homme, de saper la confiance dans la troisième commission et dans le système onusien plus globalement. Il demande donc au ministre du 6e état contributeur au budget ordinaire des Nations unies de bien vouloir lui faire connaître la position de la France quant aux orientations de l'actuel haut-commissariat des droits de l'Homme et s'il compte porter une volonté de réforme du système onusien en matière de droits de l'Homme.